

**Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?**

*Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?*

**Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?**

*Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?*

**Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de Pontificalis Romani INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968?**

*A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?*

**Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?**

*Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?*

*Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.  
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)*

samedi 6 mai 2006

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

## **Mgr Lefebvre abusé sur le nouveau rite de consécration épiscopale (1968)**

Parution de la *Notitia V* du tome III de *Rore Sanctifica* – [Téléchargeable en PDF](#)

*Les preuves de la source de l'article du Sel de la terre (Avrillé) sorties des archives du Consilium (1967)*

Nous recevons une communication du Comité International *Rore Sanctifica* que nous sommes heureux de vous faire connaître. Nous attirons votre attention sur le fait que ce document contient des textes des archives du *Consilium* qui confondent l'article paru dans le *Sel de la terre*, numéro 54 (novembre 2005). A la lecture de ces documents nous sommes consterné de constater que les dominicains d'Avrillé en sont réduits à se faire les propagateurs de la démonstration des pires révolutionnaires liturgiques de l'histoire de l'Eglise. La *Notitia V* souligne le rôle central de l'abbé Schmidberger.

Continuons le bon combat

Abbé Michel Marchiset

### **Communiqué de Rore Sanctifica du 11 mai 2006**

Nous publions, avant la sortie finale du tome III de *Rore Sanctifica*, la *Notitia V* qui en fait partie. Elle concerne les sujets suivants.

Comité International *Rore Sanctifica*

\_\_\_\_\_  
Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>

## Début de la Notitia V

Comité international de recherches scientifiques sur les origines et la validité de *Pontificalis Romani*  
International Committee for Scientific Research about the Genesis and the Validity of *Pontificalis Romani*  
Internationales Komitee für wissenschaftliche Forschungen über die Ursprünge und Gültigkeit des *Pontificalis Romani*  
Международный Комитет за научные Исследования по поводу Происхождения и Действительности *Pontificalis Romani*  
Comitato internazionale di Ricerche scientifici sulle Origini i Validita del *Pontificalis Romani*  
Grupo internacional de investigaciones científicas sobre los orígenes y la validez del *Pontificalis Romani*

---

# Notitia V

## *De Occultatione*

(version complétée par rapport aux Notitiae ex tomo III publiées en fin janvier 2006)

*Histoire de l'étude (ou de la non étude) du nouveau rite Pontificalis Romani (1968) au sein de la FSSPX*

### **Mgr Lefebvre abusé sur le nouveau rite de consécration épiscopale (1968)**

- Une position de Mgr Lefebvre en faveur de l'invalidité à la fondation de la FSSPX
- L'abbé Schmidberger propagateur de la pseudo-démonstration par « analogie » de Dom Botte auprès de Mgr Lefebvre
- Le séminaire de Zaitzkofen centre d'une fausse étude et d'une pseudo-démonstration (en 1984 et en 2005) en faveur de la validité
- Les deux alertes de l'abbé Moureaux (1981 et 1992)
- Mgr Fellay alerté par sœur Maureen Day en 1995 reste impassible
- A Rome, Charles Morerod, dominicain de l'Angelicum, effleure le sujet devant le Cardinal Ratzinger en 1998
- Le doute de Mgr Tissier au Père Pierre-Marie d'Avrillé (1998)
- Le Père Pierre-Marie de Kergorlay, moine d'Avrillé, sur fond d'échanges avec Zaitzkofen, reprend et vulgarise à son compte la pseudo-démonstration par « analogie » de Dom Botte, L'article du *Sel de la terre* n°54, reprend des textes du *Consilium* de 1967 et des travaux de Dom Botte
- *The Angelus* (FSSPX aux Etats-Unis) diffuse l'article du Père Pierre-Marie (janv. 2006)
- Le rôle central de l'abbé Schmiberger

## Table des matières

1. Les questions posées par l'attitude de la FSSPX par rapport à cette question. Deux paradoxes à éclaircir par cette enquête historique.....	3
Le paradoxe d'un silence de 35 ans de la FSSPX sur le rite des sacres.....	4
Le paradoxe d'un silence rompu par la frange traditionaliste apparemment la plus intransigeante et pour vulgariser les arguments des révolutionnaires liturgiques de 1968....	4
Après un silence de 35 ans et une position de défense du nouveau rite, exprimée à la périphérie (Avrillé), une pratique d'ordinations sous conditions.....	5
2. En 1975-1976, Mgr Lefebvre déclarait le nouveau rite invalide. Le sermon de la messe de Lille.....	
3. L'ascension fulgurante de l'abbé Schmidberger et sa justification du nouveau rite comme « rite oriental » en 1983.....	
4. L'ignorance de Mgr Lefebvre sur le nouveau rite selon Mgr Tissier .....	
5. Par ses analyses l'abbé Moureaux dans <i>Bonum Certamen</i> alerte dès 1981 .....	
6. L'étude du Père bénédictin Kröger jette dans le désarroi les abbés Bisig et Baumann au séminaire de Zaitzkofen .....	
7. La fausse étude (vers 1984) des abbés Bisig et Bauman (Zaitzkofen) pour justifier l'affirmation erronée de l'abbé Schmidberger auprès de Mgr Lefebvre.....	
8. Nouvelle alerte de l'abbé Moureaux en janvier 1992 .....	
9. Mgr Fellay alerté par sœur Maureen Day en 1995, reste impassible alors qu'à Rome le théologien conciliaire Morerod soulève des faiblesses en 1998.....	
10. Le doute de Mgr Tissier sur le nouveau rite en 1998 exprimé à Avrillé.....	
11. L'implication des abbés Pfluger et Gaudron (Zaitzkofen) dans la discussion avant la parution de l'article du <i>Sel de la terre</i> n°54 (novembre 2005).....	
12. La justification du nouveau rite par « analogie » avec les rites orientaux dans le <i>Sel de la terre</i> n°54 (novembre 2005).....	
13. L'appendice I du consilium n°220 (mars 1967) source de la pseudo-démonstration du <i>Sel de la terre</i> n°54.....	
14. Eclaircissement des paradoxes de l'attitude de la FSSPX face au nouveau rite – Le rôle central de l'abbé Schmidberger.....	5
15. Annexes .....	
I. Lettre d'un ancien séminariste de Zaitzkofen a Mgr Tissier de Mallerais (daté de janvier 2005) .....	
II. Traduction en français de l'annexe I du schemata n°220 du Consilium daté du 31 mars 1967.....	
III. Texte latin de l'annexe I du schemata n°220 du Consilium daté du 31 mars 1967 .....	

### 1. Les questions posées par l'attitude de la FSSPX par rapport à cette question. Deux paradoxes à éclaircir par cette enquête historique.

Institution fondée en 1970 par Mgr Lefebvre pour la sauvegarde du Sacerdoce catholique, il eût été naturel que la FSSPX développât les travaux sur la réforme de l'ensemble des rites modifiés après le concile Vatican II, et en particulier parmi ceux-ci les rites qui ont trait au sacrement de l'Ordre, et de façon prioritaire le rite de consécration épiscopale dont la validité conditionne toute la transmission sacramentelle des Ordres catholiques.

### *Le paradoxe d'un silence de 35 ans de la FSSPX sur le rite des sacres*

De façon tout à fait surprenante, il n'en fut rien, puisque la FSSPX concentra l'essentiel de ses recherches, de ses travaux et de ses colloques sur le rite du sacrement de l'Eucharistie. Nous n'avons pas connaissance de colloques ou d'études mêmes sommaires qui aient été menées par la FSSPX durant les 35 dernières années écoulées sur le sujet du nouveau rite de consécration épiscopale. Il fallut attendre la sortie en août 2005 du premier tome de *Rore Sanctifica*, à l'initiative de notre Comité international, pour qu'une communauté sous la dépendance de la FSSPX, le couvent des dominicains d'Avrillé, ne publie dans le *Sel de la terre*, sous la signature du Père Pierre-Marie, une étude sur ce nouveau rite de consécration épiscopale. Ensuite, en décembre 2005 et janvier 2006, *The Angelus*, la revue du District de la FSSPX aux Etats-Unis, allait diffuser la traduction anglaise de l'article du Père Pierre-Marie, dans le monde anglo-saxon.

Nous sommes donc fondé, comme beaucoup des lecteurs de nos travaux qui s'en sont étonnés, à nous interroger sur les raisons d'une telle attitude de cette institution sacerdotale alors même que Mgr Lefebvre avait lui-même résumé en frontispice des statuts de la FSSPX, le 20 mars 1990, sa mission en ces termes :

« 1965-1990, c'est la période de l'effondrement du sacerdoce catholique. 1970-1990. La Providence dans sa Sagesse infinie suscite une œuvre de restauration du sacerdoce catholique, afin de préserver les trésors que Jésus-Christ a confiés à Son Eglise, la foi dans son intégrité, la grâce divine par Son Sacrifice et Ses sacrements, et les pasteurs destinés à la dispensation de ces trésors de vie divine.

[...] Manifestation évidente de la bénédiction sur l'Œuvre à laquelle Dieu va confier l'Arche d'Alliance du Nouveau Testament.

« *Hic est calix sanguinis Mei, novi et aeterni testamenti* »

Tel est le but de nos constitutions. » Mgr Lefebvre, *Préface aux statuts de la FSSPX*, 20 mars 1990

Comment et pourquoi une Œuvre de restauration du Sacerdoce catholique a-t-elle pu faire une impasse totale sur l'étude du nouveau rite de consécration épiscopale pendant 35 ans ? Alors même que ce rite a été répudié et remplacé le 18 juin 1968 par un nouveau dont l'Eglise ne conserve dans ses archives aucune trace de son usage, et alors même que de la validité de ce nouveau rite dépend toute la transmission sacramentelle de l'épiscopat.

### *Le paradoxe d'un silence rompu par la frange traditionaliste apparemment la plus intransigeante et pour vulgariser les arguments des révolutionnaires liturgiques de 1968*

Autre point qui ne cesse de nous intriguer, les arguments avancés par l'étude publiée en novembre 2005 par le *Sel de la terre*. La comparaison de l'étude du Père Pierre-Marie de Kergorlay avec les textes connus des réformateurs et puis maintenant les archives du *Consilium* (1965-67) fait ressortir la quasi-identité entre les arguments mis en avant par le Père dominicain et la démonstration produite par les réformateurs pour justifier l'adoption du nouveau rite par la Commission qui fonctionna entre 1965 et 1968.

A près de 40 années de distance, entre d'une part le bénédictin oecuméniste Dom Botte, disciple de Dom Beauvuin ami de Roncalli, et son confrère le Père Lécuyer, ennemi personnel de Mgr Lefebvre, et d'autre part, le dominicain traditionaliste, disciple proclamé de Mgr Lefebvre, règne une identité des arguments et même une identité d'usage des mêmes sources erronées ou falsifiées qui ont permis de faire avaliser l'abandon de l'ancien rite au profit du nouveau (lire à ce sujet toutes les preuves apportées par la *Notitia II* des *Notitiae* de *Rore Sanctifica*).

Au silence très intrigant observé pendant 35 ans par la FSSPX a donc succédé une tentative médiatisée dans le monde anglo-saxon de vulgarisation quasi à l'identique des arguments des réformateurs de 1968, ou plutôt des révolutionnaires liturgiques, qui mirent en place le nouveau rite dont nous avons démontré l'invalidité. Il est d'autant plus étonnant que cette reprise développée des arguments des révolutionnaires émane de la frange traditionaliste en apparence la plus opposée au concile Vatican II et aux réformes qui en ont découlé. La situation apparaît tout à fait inédite et paradoxale.

Face à ces deux paradoxes, et sur une question aussi grave de par ses implications et de par la radicalité de cette réforme liturgique, il devenait nécessaire de faire la lumière et d'enquêter et de rassembler les éléments et les témoignages aujourd'hui disponibles.

Cette continuité du silence dans la durée, puis, une fois le silence rompu après 35 ans, cet alignement fidèle sur les positions des réformateurs et leurs arguments pour arguer de la validité du nouveau rite, pose des questions évidentes, car elle n'a pu s'obtenir sur la durée de près de quatre décennies, sans une action volontaire et pertinace. Alors qui, au sein de la FSSPX, en fut l'instigateur ? Qui a pu, sur plusieurs décennies, maintenir la question de l'étude de ce nouveau rite de consécration épiscopale, hors du champ de toute investigation ?

*Après un silence de 35 ans et une position de défense du nouveau rite, exprimée à la périphérie (Avrillé), une pratique d'ordinations sous conditions*

Alors que la position diffusée par la FSSPX dans *The Angelus* se fait le relais du *Sel de la terre* en faveur de la validité du nouveau rite, la pratique de la FSSPX est tout autre. Très régulièrement la Fraternité ré-ordonne sous conditions les « prêtres » conciliaires qui la rejoignent. Mentionnons seulement pour exemple celle de l'abbé Janetti (Allemagne) en 2005. Cette pratique laisse entendre qu'à côté d'un récent relais officiel en faveur de l'invalidité et une absence d'études depuis 35 ans, l'attitude de la FSSPX dans les faits a été de procéder comme s'il y avait doute et invalidité. Pourquoi une telle situation paradoxale ?

Dans cette enquête, nous allons découvrir que le recoupement de faits désormais connus et en particulier des témoignages que nous avons rassemblés, permet d'apporter un début de réponse à toutes ces questions.

**LIRE LA SUITE DANS LE DOCUMENT PDF TELECHARGEABLE. IL CONTIENT EN AUTRES LES PREUVES SORTIES DES ARCHIVES DU CONSILIUM.**

### **Conclusion de la Notitia V**

#### **14. Eclaircissement des paradoxes de l'attitude de la FSSPX face au nouveau rite – Le rôle central de l'abbé Schmidberger**

Comment comprendre ces faits et ces déclarations ? Cela signifie que Mgr Lefebvre eut, lorsqu'il créa son œuvre, la réaction catholique normale vis-à-vis de cette suppression totale de la forme du rite épiscopal et de l'adoption d'une nouvelle forme aux origines incertaines. Ensuite, l'action dans l'ombre de l'abbé Schmidberger, propulsé au sommet de la FSSPX par l'influence des autorités romaines, allait conduire celui-ci à propager auprès de Mgr Lefebvre la thèse d'un rite valide car soi-disant oriental. Dès 1983, cette thèse était imposée, selon le

témoignage de Mgr Sanborn, et puis en 1984 avait lieu à Zaitzkofen, sous la direction des abbés Bisig et Bauman, une parodie d'étude, dont seule la conclusion était communiquée à Mgr Lefebvre. Elle énonçait la même affirmation, celle que le nouveau rite était repris d'un rite oriental.

En novembre 2006, le Père Pierre-Marie de Kergorlay endossait publiquement dans le numéro 54 du *Sel de la terre*, cette pseudo-démonstration, sur fond d'échanges avec plusieurs abbés du District d'Allemagne de la FSSPX, eux-mêmes liés à l'abbé Schmidberger. Et le dominicain affirme à nouveau la validité du nouveau rite par reprise d'un rite identique « en substance » aux rites orientaux.

La fausse prétention de la validité du nouveau rite de consécration épiscopal car prétendument semblable « en substance » à un rite oriental, a, dès la fin de la première décennie de la fondation de la FSSPX, été distillée et imposée, au sommet de la FSSPX. L'abbé Schmidberger et le séminaire de Zaitzkofen apparaissent au centre de toute cette action durable et des réseaux d'influences qui l'ont maintenue.

Nous pouvons aussi remarquer que, bien qu'alerté, au moins dès décembre 1995, Mgr Fellay resta totalement impassible et muet sur cette grave affaire.

Le Père Pierre-Marie de Kergorlay, moine d'Avrillé et Directeur de la publication *Le Sel de la terre*, alerté de son côté par Mgr Tissier de Mallerai dès 1998, non seulement restera impassible sur le sujet durant plusieurs années, mais, en novembre 2005, il se fit l'agent de la fausse prétention de la similitude avec les rites orientaux propagée et entretenue par l'abbé Schmidberger et le séminaire de Zaitzkofen. Cette pseudo-justification était elle-même directement issue des arguments fallacieux des réformateurs de 1968. Parmi ces derniers, l'abbé Kleinheyser joua un rôle important, il fut le secrétaire du Groupe 20, dans le Consilium, ses archives sont déposées à l'Institut de liturgie de Trêves en Allemagne. Dans ces archives, que le Père Pierre-Marie consulta en août 2006, se trouvent les textes orientaux utilisés par les réformateurs afin de faire adopter le nouveau rite (appendice du *Schemata* n° 220).

L'exclusion du nouveau rite de son champ d'investigation intellectuel par la FSSPX pendant plus de 30 ans, fut donc obtenue et maintenue par un faux argument, étayé sur une étude inexistante (abbé Bisig à Zaitzkofen). Puis lors de l'irruption du débat parmi les fidèles en août 2005, cette exclusion fut maintenue encore pendant quelques mois en ayant recours à des sophismes et des sources erronées et des montages repris des textes déjà utilisés par les réformateurs de 1965-1968.

Cette exclusion de l'étude du nouveau rite de consécration épiscopale fut semble-t-il l'œuvre de l'action continue, permise par sa présence permanente, de l'abbé Schmidberger à la tête de la FSSPX, soit comme vicaire général assistant de 1982 à 1983, puis comme Supérieur général de 1983 à 1994, et enfin comme premier assistant du Supérieur général, Mgr Fellay, de 1994 à 2006.

Cette exclusion du champ de l'étude du nouveau rite de consécration épiscopale fut permise par la diffusion auprès du fondateur de la FSSPX, Mgr Lefebvre, de ce que l'on peut désigner comme le « sophisme de Dom Botte », à savoir la fausse prétention de la similitude du nouveau rite avec des rites orientaux encore en usage dans l'Eglise.

Le Supérieur de la FSSPX en place depuis 1994, bien qu'alerté à ce sujet, se garda de toute étude sur le sujet, il manifesta une impassibilité et un immobilisme complets face à cette grave question. Seul élément qui puisse rappeler l'attitude de Mgr Lefebvre vers le milieu des années 1970, avant que l'abbé Schmidberger ne prenne l'ascendant qui devait être le sien sur la FSSPX, l'évêque français, Mgr Tissier de Mallerai, fit part de ses doutes au Père Pierre-Marie en 1998, cependant il n'exigea pas une commission d'étude sur ce sujet et préféra garder le silence.

Ainsi s'explique cette situation triplement paradoxale que nous avons mise en exergue au début de cette étude. Situation paradoxale qui aura vu durant plus de 30 ans, une institution fondée avec l'objectif de sauvegarder le Sacerdoce, se garder de toute étude sur la révolution liturgique des Saints Ordres catholiques et même plus, se faire l'avocate des affirmations les plus fallacieuses du petit groupe de révolutionnaires qui mirent un terme à la

succession apostolique de rite latin. Parallèlement cette même institution pratique depuis sa fondation des ré-ordination sous conditions qui contredisent sa récente position officielle sur le nouveau rite de consécration épiscopale.

### **Un nom se détache parmi les opposants à l'étude du nouveau rite, celui de l'abbé Schmidberger**

S'il fallait ne retenir qu'un nom parmi les différents responsables connus de cette situation paradoxale qui dure jusqu'à aujourd'hui, le nom de l'abbé Schmidberger se détache et s'impose tant pour la permanence de sa présence à la Direction de l'œuvre fondée par Mgr Lefebvre que pour la continuité de son soutien connu à la fausse démonstration de validité du nouveau rite par « analogie » avec des rites orientaux.

Fils spirituels du bénédiction Dom Beauduin, le rédacteur du projet de « *L'Église anglicane unie non absorbée* », les révolutionnaires liturgiques de 1968, Dom Botte, le Père Lécuyer et le franc-maçon Annibale Bugnini eussent été étonnés de se découvrir un héritier aussi fidèle parmi les adeptes de l'ancien rite. Déjà en 1966, le Père Bouyer écrivait depuis l'Indiana, le 14 avril, au Consilium à propos du recours au texte emprunté à Hippolyte :

« il est à craindre que révision entreprise sous de telles auspices ne suscite, dans moins de vingt ans, la risée des savants »,<sup>1</sup>

Moins avisé que le Père Bouyer, qui était lui-même déjà bien imprégné de modernisme, il semble que l'abbé Schmidberger n'ait pas craint d'affronter le jugement de l'Histoire et moins encore celui de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui versa son sang pour la Nouvelle Alliance rendant ainsi caduc le Sacerdoce d'Aaron et instaurant le Sacerdoce de Melchisedech, pour le salut de la multitude. Il semble aujourd'hui que Mgr Lefebvre fonda son Œuvre dans ce but de la perpétuation du sacerdoce de Melchisedech, et légua à son Œuvre une pratique de ré-ordination sous conditions, mais qu'il fut circonvenu et abusé sur l'étude de la validité du nouveau rite de consécration épiscopale.

---

<sup>1</sup> Lettre du Père Bouyer du 14 avril 1966, depuis l'Indiana, Etats-Unis, au Consilium